

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf. : SC/SR/VC/FD/AG/26/AUT/049

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

fdomergue@bourgoinjallieu.fr

Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public –
Lâcher de truites

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

La Gaule de Bourgoin-Jallieu – 99 rue de la Libération – 38300 BOURGOIN-JALLIEU, à circuler sur la voie verte de la Bourbre le samedi 7 mars 2026 de 8h30 à 10h30 sur les sections suivantes :

- Rive gauche de la Bourbre entre l'avenue Henri Barbusse et le Pont de Jallieu
 - Rive droite de la Bourbre entre la route de l'Isle d'Abeau et la commune de Bourgoin-Jallieu
- La circulation se fera à une vitesse compatible avec la présence de piétons et de cycles (vitesse maximale 10km/h)
 - Bien refermer les potelets/barrières après le passage des véhicules. Clé à venir chercher aux services techniques.
 - Les lieux devront être rendus propre.
 - Stationnement de tout autre véhicule sur les parkings les plus proches.

A Bourgoin-Jallieu, le lundi 2 mars 2026


Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts

